

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **34 (1898)**

Heft 13

PDF erstellt am: **18.05.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XXXIV<sup>me</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 13

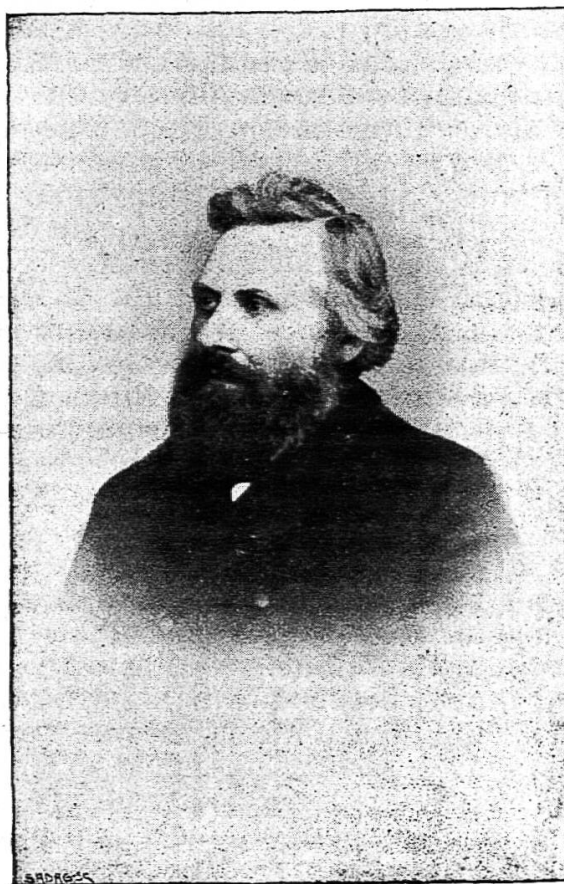


BIENNE

1<sup>er</sup> Juillet 1898

# L'ÉDUCATEUR

**Sommaire.** — † Auguste Reitzel. — De la phonétique. — Chronique scolaire. Congrès de Bienne. — Bibliographie. — Partie pratique.



† AUGUSTE REITZEL (1839—1898)

*professeur aux écoles normales du canton de Vaud*

## † AUGUSTE REITZEL

Encore un départ, encore un vide !...

C'est dans le rang serré, mais restreint, des hommes de cœur, de travail et de devoir, dans cette phalange où les pertes sont si difficiles à réparer que la mort a choisi sa victime. De son aile glacée, elle a effleuré la douce et sympathique figure de *Auguste Reitzel*, et, en peu de jours, l'a enlevé à sa famille, qui ne peut s'en consoler, à ses amis qui pleurent un ami fidèle, à sa patrie d'adoption, dont il était une des personnalités les plus distinguées.

Né en 1839, dans le Grand-Duché de Bade, il entra à l'âge de 17 ans au séminaire pédagogique de Karlsruhe, au sortir duquel il fut placé à la tête de l'une des classes primaires de Maulbourg. De là, il vint en Suisse où il débuta comme maître d'allemand au collège de Payerne (1861-62), puis à Orbe (1862-71) où, malgré sa jeunesse, il imprima à son enseignement un caractère sérieux et profond, dénotant de grandes aptitudes pédagogiques naturelles. En même temps, A. Reitzel se préparait en vue de l'obtention des diplômes exigés en Allemagne pour l'enseignement du français et de l'anglais. Ces titres lui furent décernés en 1866. Deux ans plus tard, il acquérait le brevet pour l'enseignement spécial de l'allemand dans les écoles industrielles du canton de Neuchâtel. Ce dernier titre lui valut, la même année, un appel en qualité de maître d'allemand au collège de La Chaux-de-Fonds, appel qu'il déclina ainsi que celui reçu antérieurement pour le gymnase de Baden-Baden. Il promettait ainsi beaucoup ce jeune professeur qui préféra se consacrer entièrement à sa nouvelle patrie: toute sa vie nous le montre donnant bien plus encore qu'il n'avait fait espérer.

Il est difficile de retracer en quelques lignes ce que fut cette vie si remplie, où l'enseignement tient la première place, un enseignement solide, sans pédanterie, calme et uni comme un beau fleuve aux sources limpides et intarissables.

Mais c'est surtout à l'école normale de Lausanne, où il fut appelé en 1871, qu'il donna toute la mesure de ses talents. Il y arrive dans le plein épanouissement de sa belle intelligence, servie par une activité, une force de travail presque incroyable. Elles sont nombreuses les générations d'instituteurs initiées par lui aux mystères d'une langue qui a peu de sympathie chez nous. Près de 900 élèves y ont suivi les leçons de ce maître écouté qui, par ses vastes connaissances, s'imposait à l'attention de tous. Qui n'a pas été frappé de la compétence avec laquelle, dans ses cours, A. Reitzel parlait tour à tour littérature, sciences ou beaux-arts ? C'est que ce travailleur alimentait chaque jour le trésor intellectuel où il allait puiser. Voilà tout le secret de cette vaste érudition !

Il partait de l'idée que l'étude d'une langue étrangère doit contribuer au perfectionnement de la sienne propre et constituer ainsi l'un des facteurs essentiels d'une bonne culture générale. Aussi ses leçons d'allemand étaient-elles en même temps de véritables leçons de français, et nombreux sont les instituteurs qui ont bénéficié de ses directions. Puis c'était l'homme aux bons conseils, ne renvoyant jamais à vide ceux qui recouraient à lui.

S'inspirant de la pensée qu'une langue vivante ne saurait être étudiée comme une langue morte, A. Reitzel a composé un certain nombre d'ouvrages d'enseignement fort appréciés auxquels on doit, en bonne partie, cet élan qui entraîne aujourd'hui notre jeunesse vers l'étude d'une branche de nos programmes longtemps considérée comme un supplice.

A. Reitzel fut le premier expert pédagogique fédéral désigné dans le canton de Vaud. Durant plus de quinze années, il dirigea en cette qualité, avec un tact admirable, les examens de recrues dans les cantons de Genève, Neuchâtel, Valais, Fribourg et Berne.

L'école Vinet, à Lausanne, qui le comptait parmi ses maîtres les plus capables et les plus dévoués, a su apprécier aussi toute la valeur de cet éminent professeur.

D'autres ont dit ce que fut l'activité du défunt en dehors de l'enseignement. Nous n'y reviendrons pas. Qu'il nous suffise de rappeler la médaille d'honneur que lui décerna, en 1890, la Société nationale française d'encouragement au bien, pour la publication de l'*Echo littéraire* dont il fut le fondateur.

A. Reitzel appartenait à cette élite de pédagogues fortement trempés qui ne dissipent point un temps précieux en discussions oiseuses et stériles. Il suivait avant tout la voie que lui traçaient et son jugement et son cœur, le regard fixé sur cette chose, — si méconnue de nos jours, — le devoir.

Dans une carrière, pénible et tourmentée s'il en fut, il fut un de ceux qui avançaient sans faiblesses ; l'idéal qui chantait en lui le préserva des défaillances inhérentes à cette vocation. Il sut, non y récolter des lauriers — le terrain ne s'y prête pas — mais y moissonner quelques fleurs, modeste et sublime couronne qui suffisait à son ambition. Il épuisa ainsi, dans un travail presque surhumain, une santé délicate, et, le 5 mars dernier, il expirait après quelques jours de maladie, âgé de 58 ans seulement.

A l'heure où s'agitent tant de questions scolaires, où chacun veut allumer la fameuse lanterne de Diogène pour rechercher les causes d'un affaissement intellectuel et moral qui va grandissant, nous pensons à toi, Auguste Reitzel, qui fut avant tout l'homme du devoir. C'est sous les plis de ce drapeau que tu as toujours courageusement combattu ; c'est à son ombre que tu as trouvé des forces pour la lutte. Aussi que de regrets en te voyant disparaître à jamais. Elles deviennent si rares aujourd'hui.

d'hui ces âmes d'élite que la mort nous paraît plus cruelle encore lorsqu'elle vient nous les ravir. Il nous reste pourtant avec le souvenir une douce espérance, celle de leur dire « Au revoir ! »

GOLAZ.

## De la phonétique

Voici une sous-branche (l'appellation paraît audacieuse) bien négligée. La phonétique, qu'est-ce cela ? Dans notre expérience de l'enseignement de la sténographie, — une écriture essentiellement et même purement phonétique — nous avons pu nous convaincre combien, non seulement les enfants, mais de grands élèves de 16 à 17 ans ou des personnes entrées déjà dans la vie pratique, avaient de peine à substituer la décomposition phonétique des mots à leur structure alphabétique ou syllabique. On a pris l'habitude de les « voir » sans trop se préoccuper de quoi se compose « l'émission de la voix », terme plus connu des musiciens que des grammairiens. Les lettres muettes dès lors sont traitées sur le même pied que les consonnes sonores et les voyelles. D'autre part, « entendre » suffit, car dans cette succession plus ou moins rapide de vocables qui constituent la représentation de la pensée, grave ou légère, l'esprit s'attache avant tout au sens tandis que l'oreille se berce des mélodies familières dessinées par les vocables. S'agit-il par contre de déterminer les éléments d'« argumentation » par exemple ? Neuf fois sur dix, dans un cours public, les sons *en*, *on*, *t* sifflant seront traités alphabétiquement par le novice (un homme cultivé peut-être) c'est-à-dire que les deux nasales se transformeront en voyelles simples suivies d'un *n* sonore (*haine*, *aune*), et la sifflante en dentale.

A ce point de vue, un peu spécial je le veux bien, l'enseignement de la sténographie à l'école primaire pratiqué par un grand nombre d'instituteurs français avec l'approbation des inspecteurs, devient d'une utilité incontestable, mais nous nous empressons de convenir qu'il n'est pas nécessaire de recourir à l'auxiliaire de la sténographie pour inculquer aux enfants les notions phonétiques que tous devraient posséder une fois pour toutes. La méthode phonétique ne devient-elle du reste pas en honneur ? Nos maîtres et maîtresses d'école savent maintenant quitter les ornières battues et rebattues pour tirer un meilleur parti des leçons d'épellation. Qu'ils fassent de plus en plus appel à l'oreille de leurs élèves en même temps qu'ils soignent l'éducation de l'œil.

Car l'étude des sons de la langue a pour le moins autant d'importance que celle de l'orthographe. Les plaidoyers éloquents et sans riposte sérieuse de ceux qui demandent une simplification de l'orthographe actuelle tournent l'attention du chercheur vers un chapitre trop négligé jusqu'à aujourd'hui dans l'étude de la langue maternelle.

De mon temps, notre professeur d'école normale consacrait tout au plus deux heures à l'étude de l'alphabet sur une période de 4 ans. J'en appelle au témoignage de mes anciens condisciples. Nous ne songions pas autrement à nous en plaindre. Mais les idées marchent, se renouvellent, quelques-unes reléguées à l'arrière-plan se frayent enfin leur route, bien que cela ne soit pas sans peine.

M. Léon Clédat, professeur, à la Faculté des lettres de Lyon, a fait paraître ces dernières années deux volumes qui ont eu déjà chez nous un grand succès d'estime et dont nous désirons la diffusion pour le plus grand profit de ceux qui manient la pâte scolaire. Le temps est fini des affirmations pures et simples, des *parce que c'est ainsi et pas autrement*, — arsenal d'un trop grand nombre de grammairiens absolus que nous suivions aveuglément, obstinément. Vous

qui savez l'inanité de l'exception des mots en *ou* mais l'inculquez encore en classe par respect de l'imprimé — nous ne dirons pas des programmes, — réjouissez-vous : le souci de l'exactitude l'emportera ; il sera permis bientôt, que dis-je, enjoint, sous peine de passer pour un retardataire endurci, de dire tout uniment : *Les mots en ou font leur pluriel en s. Pas d'exception.*

L'*Educateur* a déjà publié, il y a quelques années, un article sur la *Grammaire raisonnée* de M. L. Clédât.<sup>1)</sup> Depuis, l'auteur, sur l'indication que M. Gaston Paris lui avait fournie, s'est occupé de doter le monde des écoles d'une *Grammaire classique*, forte d'environ 400 pages, conçue dans un esprit nouveau, au style clair et attrayant, — ce qui n'est pas un mince avantage tant pour le professeur que pour ses élèves. En même temps qu'il fait la revue consciencieuse des « règles grammaticales » l'auteur entre dans la voie des développements historiques. Ainsi, page 21, à propos des voyelles muettes, on lit :

« *Paon* s'écrit toujours comme du temps où l'on prononçait *pa-on* ; de même *fa-on*, *ta-on*. *Août* s'écrit comme du temps où l'on prononçait *a-oût*. Cependant on a supprimé dans beaucoup de mots les voyelles qui sont devenues muettes en se contractant avec une autre ; *peu*, du verbe *pouvoir* et du verbe *paître*, s'écrit aujourd'hui *pu* ; *teu* de *taire* est devenu *tu* ; *eage*, *âge*, etc... »

Page 41, sur les sons *ou*, *u* :

« 110. La lettre *u* représentait en latin le son *ou* ; elle a pris sa valeur actuelle parce que, dans la plupart des mots, le son *ou* latin s'est transformé en notre son *u* français, que les Latins ne connaissaient pas.

L'ancien français avait une diphongue *ou* (prononcée *o + u*) qui s'est réduite à la voyelle simple que nous écrivons aujourd'hui ainsi.

La prononciation a changé ; encore ne manque-t-il pas de gens qui font sentir l'*a* dans *août*, comme il arrive d'entendre *an-née*. Quand je veux faire écrire en sténographie ces mots, je demande au préalable que les élèves les décomposent *phonétiquement*. Comment les prononcez-vous ? Comme s'ils étaient écrits *ou*, *ané*. Dans les leçons d'orthographe on procède ordinairement d'une autre façon. Comment les épelez-vous, quelles en sont les syllabes ? *Août* = 1 syllabe ; *année* = 2 syllabes : *an-née*. D'où la difficulté plus tard de préciser, par habitude visuelle, l'exacte composition des mots. Au point de vue pratique, ce n'est peut-être pas, en apparence, un bien grand mal, mais la tendance à prononcer *toutes* les lettres n'en constitue pas moins un danger pour l'avenir de notre belle langue française. Tout le monde est censé maintenant savoir lire, soit ! Seulement, on s'y applique si consciencieusement que les lettres muettes, c'est-à-dire purement étymologiques, dans l'idiome de Corneille, Racine et Voltaire, veulent maintenant se faire entendre.

« Des gens instruits en sont à tout épeler en parlant : une fête *solèn-nelle*, un cheval qui *hèn-nit* ; un *scul-pteur*, un *dom-pteur*, la *prom-plitude*. Quant aux vulgaires comptables qui prononcent couramment *cink fran*, *sett fran*, le jour viendra vite où ils prononceront *sept frank*. Il faut savoir comprendre que le mal ne s'arrêtera pas là ; parler comme on écrit est chose logique, et la logique va aux extrêmes. Nos petits-enfants articuleront le *t* de *doigt*... Enfin de compte tandis qu'aujourd'hui on prononce *di doi é di doi fon vin doi*, il est à craindre qu'on ne finisse par prononcer *diks' doikts' èt' diks' doikts' font' vinkt' doikts' !* Un tel français sera pire que le patois des *Grenouilles* dans Aristophane, *l-rékékékéks koaks koaks...* »<sup>2)</sup>

Il y a un moyen de mettre sûrement en garde nos élèves contre les exagérations que nous signale — un peu paradoxalement — M. Louis Havet. C'est de leur parler sérieusement de phonétique, de phonologie si l'on veut (il existe

<sup>1)</sup> 15 novembre 1894.

<sup>2)</sup> *La simplification de l'orthographe*, par Louis Havet, page 52.

un traité de phonologie, dû à notre regretté compatriote Cyprien Ayer). Les grammaires actuelles se désintéressent de la question : pour elles, elle ne se pose même pas.

La « Grammaire classique » de M. Clédat consacre sa *première partie* à la *Phonétique*. Ce terme embrasse d'ailleurs non seulement l'étude des sons, mais celle de l'orthographe. Qu'on se rassure ; il ne s'agit pas d'orthographe phonétique. — L'auteur se propose une autre tâche, celle d'expliquer les modifications subies dans les derniers siècles par des mots qui, à l'origine, se rapprochaient davantage qu'aujourd'hui de leur prononciation, et partant de là, de signaler les irrégularités, les contradictions, les traquenards, les défauts de logique dans le développement de l'orthographe française. Point de prose transcendente, mais des paragraphes courts et d'une précision remarquable. On sort de là avec une bonne idée dans la tête ; la préoccupation phonétique prend de la consistance et l'on apprend avant tout à considérer les mots comme des juxtapositions de *sons* plutôt que comme des assemblages de *lettres*.

Nous en avons donné des exemples plus haut.

L. MOGEON.

---

## CHRONIQUE SCOLAIRE

---

VAUD. — **Congrès des instituteurs romands.** — Le XIV<sup>e</sup> congrès scolaire de la Suisse romande se réunira à Bienne les 17, 18 et 19 juillet. Nous croyons de notre devoir d'engager tous les membres du corps enseignant vaudois qui font partie de la Société pédagogique romande à assister à ce congrès.

L'importance des questions qui y seront discutées, les nouveaux statuts, le renouvellement du comité central, le transfert au canton de Vaud, d'après la rotation, du bureau du comité central, et Lausanne devant être vraisemblablement le lieu du prochain congrès, toutes ces raisons doivent amener à Bienne un fort contingent d'institutrices et d'instituteurs vaudois.

### *Le Comité de la Société pédagogique vaudoise.*

— **Réforme orthographique.** Le 28 mai (et non le 18 comme nous l'avions imprimé par erreur) a eu lieu à l'école normale des jeunes filles de Lausanne l'assemblée générale de la Société suisse de réforme orthographique, sous la présidence de M. J. Bonnard, professeur à l'université de Lausanne.

Un rapport imprimé, distribué aux membres, constate que la société compte actuellement 525 membres disséminés dans les divers cantons romands ; plusieurs professeurs de gymnase de la Suisse allemande en font également partie. Le programme d'expérimentation adopté par le comité central est maintenu ; il comporte entre autres la suppression des traits-d'union et des consonnes doubles.

Le nouveau comité central composé de MM. Le Coultre, A. Piaget, prof. à l'Académie de Neuchâtel, A.-P. Dubois, directeur des écoles, Le Locle, R. Steiner, instituteur, Chaux-de-Fonds, et W. Blaser, maître à l'école de commerce de Neuchâtel, est invité à faire des démarches auprès des différents départements d'instruction publique pour obtenir qu'à l'avenir certains points de ce programme soient appliqués dans les écoles.

La section vaudoise s'est ensuite définitivement constituée en nommant un comité de 11 membres ainsi composé: MM. J. Bonnard, F. Guex, Mogeon, Renard et Vittoz, membres de l'ancien comité central; Fath, professeur; Bettex, directeur à Yverdon; Marius Perrin et Reymond, instituteurs; M<sup>lles</sup> Bonjour et Jacottet, institutrices.

— **A propos d' « Une plaie ».** M. Ch. Vulliemin, président du Comité des traités religieux de Lausanne, nous adresse une réponse qu'il a envoyée aux journaux à propos de l'article de quelques instituteurs vaudois. M. Vulliemin ne veut que mettre les choses au point et non nous entraîner dans une polémique étrangère au but de notre société. Il s'en remet pleinement à notre jugement et à notre impartialité pour extraire de sa réponse les passages qui se rapportent à ce que nous avons publié.

« Disons tout d'abord que si l'auteur n'a pas signé, comme il nous le proposait, c'est sur notre désir et conformément à notre règle, dont il serait trop long d'exposer ici les motifs. Bien loin donc de considérer le corps enseignant, dans son ensemble, comme responsable de l'état de choses signalé dans la brochure, nous l'avons regardé comme notre meilleur et plus naturel allié. Si la brochure déplore qu'à partir de sept ou huit ans le petit campagnard commence à perdre sa candeur, ce n'est point nécessairement attribuer le fait à l'influence de l'école et ce n'est pas nous qui avons tiré cette conséquence. De même en exprimant le regret que, sur 600 et quelques régentes que compte notre canton, « plusieurs » se font remarquer par leur frivolité, ce n'est pas nous non plus qui généralisons, et en constatant qu'il est malheureusement des régents dont la conduite ne saurait être donnée en exemple, nous sommes bien loin de les proclamer tous immoraux, comme on nous le fait dire. La brochure *Une plaie* peut prêter à la critique, mais à coup sûr elle a été inspirée par un réel patriotisme. Son but, instituteurs et régentes peuvent en être assurés, n'est point d'aggraver les plaintes qui se sont fait jour récemment contre eux; c'est au contraire de les appeler tous, ainsi que parents et pasteurs, à s'unir pour chercher à extirper de nos villes et de nos campagnes une plaie qui les ronge. »

**FRIBOURG. — Musée industriel cantonal.** Le directeur de cet établissement, M. Léon Genoud, publie un rapport intéressant sur les dix premières années d'activité de cette institution. Au musée industriel est annexée l'école des métiers avec cinq sections: mécanique, électro-technique, construction, menuiserie, vannerie. Des photographies représentent l'intérieur des divers ateliers. La société a aussi organisé des cours professionnels pour adultes (géométrie, dessin, peinture, modelage, composition décorative, coupe de vêtements, etc.). C'est aussi sous ses auspices que se font les examens d'apprentis à Fribourg. Nous recommandons à nos abonnés de demander au Musée industriel à Fribourg l'envoi de son rapport si instructif et si intéressant.

**JURA BERNOIS. — Bienne et ses environs.** Une des contrées de notre Jura les plus visitées par les sociétés et les écoles est Bienne et ses environs. J'ai pensé que quelques renseignements sur les lieux et sur les itinéraires à suivre pourraient être de quelque utilité à ceux de mes collègues qui se proposent de venir à Bienne avec leurs classes ou d'assister au prochain congrès, c'est pourquoi je prends la liberté de vous adresser ces quelques lignes.

En arrivant du Jura, le mieux est de descendre à la gare de Reuchenette pour suivre la route cantonale jusqu'à la chute de Rondchâtel, où un petit sentier conduit au commencement des gorges du Taubenloch, près de la fabrique de papier. La longueur du trajet de Reuchenette à Boujean est d'environ 1 1/2 lieue. De Boujean à Bienne on peut prendre le tramway et visiter la ville et ses environs immédiats encore avant midi si l'on a pris le premier train qui

arrive à Reuchenette à 7 h. 34. On trouvera dans les hôtels et restaurants de vastes locaux et de quoi dîner pour tous les prix. Comme établissement à prix modérés, nous citerons, pour les écoles, la cuisine populaire où l'on peut avoir un diner composé d'un bouillon, viande et légume pour le prix de 50 centimes. L'après-midi ne pourra être mieux employé qu'à visiter Evilard et Macolin qui attirent d'année en année un plus grand nombre de touristes et d'étrangers, surtout depuis que deux funiculaires permettent d'y arriver sans fatigue. Si le temps est beau, on pourra donc y passer une belle demi-journée et jouir d'un coup-d'œil magnifique sur le plateau suisse et la chaîne des Alpes.

En arrivant de Neuchâtel, Berne ou Soleure, si l'on veut visiter les gorges de la Suze, on profitera le mieux de la course en montant à Evilard en funiculaire pour descendre à travers la grande et belle forêt de Malevaulx sur Frinvillier et de là, par les gorges, sur Boujean 1 1/2 heure. Une course des plus intéressantes serait de monter de Bienne à Evilard ou Macolin, en suivre la crête de la chaîne du Lac à travers des prés de montagne jusqu'au Twannberg pour revenir sur ses pas, ou descendre par les gorges de la Douanne sur Douanne et prendre le train soit sur Bienne, soit sur Neuchâtel. D'Evilard au Twannberg il y a 2 1/2 h. et jusqu'à Douanne 3 1/2 heures.

Pour terminer, voici encore quelques indications sur les prix des funiculaires d'Evilard et de Macolin.

On monte de Bienne à Evilard en 8 minutes, et on paye pour la montée 50 cent., pour la descente 30 cent., pour aller et retour 65 cent. par personne. Pour sociétés d'au moins 16 personnes, pour la montée 40 cent., descente 20 cent., la double course 50 cent. et moitié prix pour les enfants.

Pour le funiculaire de Macolin dont le trajet se fait en 15 minutes, on paye pour la montée 1 fr., pour la descente 60 cent., pour la double course 1 fr. 50 par personne. Pour sociétés d'au moins 5 personnes, pour la montée 80 cent., pour la descente 40 cent., pour la double course 1 fr. 20. Pour écoles de 25 enfants y compris les instituteurs: montée 30 cent., descente 20 centimes.

Evilard, le 8 juin 1898.

J. AUFRANC

**SUISSE ROMANDE. — Congrès scolaire de Bienne.** Les directions de l'instruction publique des cantons de Vaud, de Fribourg et de Berne ont accordé un congé pour les 18 et 19 juillet aux membres du corps enseignant qui prendront part au XIV<sup>e</sup> congrès des instituteurs de la Suisse romande. A Genève le congrès coïncide avec les vacances. Nous recommandons aux instituteurs de prendre avec eux les *Chants du soldat*. Nous rappelons que la date d'inscription expire le 30 juin.

**BALE-CAMPAGNE. — Conférence intercantonale.** Le 11 juin a eu lieu à Aesch la conférence intercantonale des instituteurs des districts d'Arlesheim, Dorneck, Tierstein, Laufon et du Leimenthal. La réunion qui comptait de 40 à 50 participants a été présidée par M. G. Renz, instituteur à Therwil, qui a présenté une étude historique sur les événements de 1798 en Suisse et plus spécialement dans le canton de Bâle. Parmi les privilèges de la ville de Bâle, M. Renz a cité celui de faire avancer ses horloges publiques d'une heure sur celles de la campagne, aussi quand il était 6 heures à Bâle, il n'était encore que 5 heures à Liestal.

Le nouveau comité se compose de MM. Flury à Mariastein, Stich à Dornach, Nüesch à Bärschwyl, Meury à Grellingue et Kamber à Metzerlen.

Au banquet qui a suivi à l'hôtel du Bœuf, de nombreuses productions ont égayé la soirée sous la direction de M. Capeder, instituteur à Aesch.

## BIBLIOGRAPHIE

**Morceaux choisis**, cours élémentaire, par Léopold Ducros. Paris, Librairie classique de F.-E. André-Guédon. (E. André, fils, successeur). Prix : 1 fr. 60.

Ces morceaux choisis sont destinés à toutes les classes élémentaires en général et en particulier aux classes de huitième et de septième de l'enseignement classique en France. Cet ouvrage en est à sa 9<sup>e</sup> édition. Le choix des morceaux est bon. Si les uns sont faciles, d'autres le sont moins et permettent une étude des divers genres littéraires. Les auteurs modernes sont bien représentés et donnent un cachet bien national à l'excellente anthologie de M. Ducros. S'il est difficile de trouver des textes littéraires qui conviennent au degré de développement d'enfants jeunes encore, il faut reconnaître que l'auteur a résolu le problème où bien d'autres ont échoué. H. G.

**Les déformations de la langue française**, par Emile Deschanel, 2<sup>me</sup> édition. Paris, Calmann Lévy, éditeur. Prix : 3 fr. 50.

L'orateur passe en revue 1<sup>o</sup> les changements de signification; 2<sup>o</sup> les changements de prononciation et de forme; 3<sup>o</sup> les changements de construction et de tours; 4<sup>o</sup> les changements de genre, de nombre, etc.; 5<sup>o</sup> la création de mots mals venus ou inutiles. Ce résumé et le titre du livre indiquent bien ce que M. Deschanel a voulu, c'est-à-dire établir les bases et les limites du progrès de notre belle langue française afin qu'elle reste fidèle à son passé historique. C'est là en même temps une œuvre de progrès et de conservation, car si l'on est forcé de subir l'usage, cela ne veut pas dire qu'il faille toujours l'approuver. Les instituteurs trouveront dans le livre de M. Deschanel une foule de renseignements précieux et intéressants bien propres à illustrer d'une manière intuitive la vie intense qui règne dans un organisme aussi puissant, aussi vivace que notre chère langue maternelle. Si le langage a aussi ses maladies, M. Deschanel, qui a le goût sûr et le coup d'œil pénétrant, les critique sans pitié, pour certains novateurs plus hardis que sensés. H. G.

**Histoire de la nation suisse**, par B. van Muyden. Lausanne, Henri Mignot, éditeur. Prix : 1 fr. 50 la livraison de 80 pages.

Le premier volume de l'*Histoire de la nation suisse* est en vente au prix de 12 francs broché et 15 francs relié. Quatre livraisons (7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>) du deuxième volume ont déjà paru. Avec la dixième livraison l'ouvrage en est arrivé à la deuxième guerre de Villmergue. Nous ne pouvons que louer la belle ordonnance de cette *Histoire* vraiment populaire, le style clair et précis de l'auteur, les belles illustrations de ces volumes. Nous aurons l'occasion d'en citer une page dans un de nos prochains numéros. L'*Histoire* de M. B. van Muyden doit nécessairement se trouver dans les mains de tous les instituteurs qui veulent enseigner avec fruit notre histoire nationale. H. G.

**Le coin du feu** (10<sup>e</sup> année), revue illustrée pour la famille. Lausanne, Henri Mignot, éditeur. Prix : 4 fr. 50 par an.

Nous recommandons au corps enseignant cette excellente revue populaire qu'on peut mettre dans toutes les mains et qui est la bienvenue tous les quinze jours sur la table de la famille. *Le coin du feu* réserve aussi un coin spécial pour les petits.

**Le foyer domestique**, paraissant tous les samedis. Neuchâtel, Attinger frères éditeurs. Prix d'abonnement : 6 francs par an.

Cette belle et bonne publication donne dans un de ses derniers numéros la photographie du monument de la république qui sera inauguré à Neuchâtel à l'occasion de l'entrée définitive de ce canton dans la Confédération.

I. **Health for little folks.** Prix: 30<sup>a</sup> cents.

II. **Lessons in hygiene**, par James Johonnot et Eugene Bouton. Prix: 45 cents. New York, American book Company.

Ces deux ouvrages font partie d'un cours complet de physiologie. Le premier est destiné à l'enseignement primaire et le second aux écoles secondaires et moyennes. Ce qui les distingue c'est qu'ils signalent les effets désastreux de l'alcool et des narcotiques sur l'organisme humain. Ils ont été revus spécialement sous ce rapport par Madame Mary H. Hunt, présidente du comité scientifique de l'union chrétienne de tempérance des dames américaines. Les trois premiers chapitres du premier volume sont consacrés aux aliments. Le chapitre IV nous fait faire connaissance avec les boissons alcooliques. Les trois chapitres suivants traitent du sang, de son usure et de sa reconstitution. Les derniers chapitres parlent du squelette, des muscles, du système nerveux, des cinq sens et de la peau. Des préceptes courts et simples sont destinés à inculquer de bonnes habitudes: «N'empoisonne pas ton sang avec de la bière, du vin, du cidre ou du tabac; ne nuis pas à tes poumons par de l'air vicié, du tabac ou des boissons alcooliques; si tu veux avoir de bons muscles fais de l'exercice tous les jours; l'alcool est un poison pour les nerfs et le cerveau.»

Le deuxième volume est écrit dans le même esprit, mais étant destiné à des élèves plus âgés, il est aussi plus complet et a un caractère plus scientifique.

H. G.

I. **Child's health primer.** Prix: 30 cents.

II. **Young people's physiology.** Prix 50 cents. New York, American book Company.

Ces deux volumes font partie du cours *New Pathfinder* (nouveau chercheur de pistes). Comme ceux du cours physiologique ci-dessus, ils tendent à l'enseignement anti-alcoolique et sont autorisés par les sociétés de tempérance. La série *Pathfinder* est plus simple encore que la série physiologique. Ajoutons encore que les volumes édités par l'American book Co sont bien imprimés, joliment et simplement illustrés et que la reliure, le papier sont excellents, à tous égards.

H. G.

**Lectures courantes extraites des écrivains français**, par G. Jost et A. Cahen, 2 séries Paris, Hachette et Cie, éditeurs. Prix: 1 fr. 50 et 2 fr.

Ces deux volumes sont destinés aux écoles primaires et aux classes élémentaires de l'enseignement secondaire. Les lectures sont excellentes, destinées à captiver l'esprit de l'enfant et à lui donner le goût de bons livres. Le choix des morceaux varie beaucoup; les uns conviennent aux élèves faibles, d'autres aux enfants déjà plus développés. Des notes au bas de chaque page expliquent le sens des mots, des expressions et des phrases, les usages, les particularités historiques ou géographiques. Des gravures illustrent les récits, ou fournissent des matériaux pour la leçon de choses ou la leçon d'histoire. Des exercices d'orthographe, de grammaire, de rédaction terminent chaque morceau et appellent souvent l'attention de l'élève sur la leçon morale qui se dégage de la lecture. Nous recommandons les *Lectures courantes* à l'attention des instituteurs romands; ils trouveront dans ces deux volumes un grand nombre de morceaux à faire lire ou à faire réciter dans leurs classes.

H. G.

**Das schwedische Schulgesetz**, par R. Sendler et O. Kobel. Breslau, Heinrich Handel, éditeur. Prix: 60 pfg.

Cette brochure de 32 pages est la première livraison d'une collection de documents législatifs sur l'instruction publique dans les divers Etats civilisés. Après un court résumé historique, les auteurs reproduisent les principales dispositions de la loi sur l'instruction populaire dans le royaume de Suède. D'autres livraisons consacrées à la France, à la Norvège, à l'Angleterre, aux Etats-Unis, à la Russie, à la Suisse, etc., sont en préparation.

H. G.

# PARTIE PRATIQUE

## I. LANGUE FRANÇAISE

### COURS INFÉRIEUR

(2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année)

1<sup>o</sup> L'exercice qui suit peut se faire, oralement et par écrit, après une leçon sur la fenêtre.

**Comment Paul s'y prend pour ouvrir la fenêtre.** — Paul quitte son banc. Il s'approche de la fenêtre. Son bras est trop court. Il monte sur un tabouret. Il lève la main. Il saisit le bouton de l'espagnolette. Il le soulève un peu et le tire à lui. La tige de l'espagnolette tourne. Paul tire encore et la fenêtre s'ouvre. Il écarte les deux battants sans heurter la muraille. Un coup de vent pourrait refermer brusquement la fenêtre. Paul sait cela. Il a soin de fixer les battants au moyen de deux crochets. Il retourne ensuite à sa place. Paul est un garçon adroit et intelligent.

2<sup>o</sup> **Ecrire quelques phrases sur les animaux.** — La vache a quatre pieds. C'est un quadrupède. Le cheval est aussi un quadrupède. La poule n'a que deux pieds. C'est un bipède. Le chien et le chat ont des pattes. La vache et d'autres animaux ont le corps recouvert de poil. La poule et le canard portent des plumes. Le petit de la vache est un veau; celui de la brebis est un agneau. La vache et la chèvre nous donnent du lait et la poule des œufs. Nous mangeons la chair du bœuf et du mouton. La laine du mouton sert à faire des bas, du drap pour nos vêtements et d'autres choses encore, et c'est avec la peau des animaux qu'on fabrique le cuir de nos souliers. Beaucoup d'autres animaux nous rendent aussi des services. Nous devons aimer les animaux utiles.

E. P.

### COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

#### Lecture

Valeur des signes employés dans le texte qui suit : ... légère pause ; — repos plus long ; = repos indéterminé. Un changement de ton est indiqué par d'autres caractères.

**L'art d'écrire.** — L'homme se distingue des êtres de la nature... par une faculté particulière : — **la parole.** C'est par la parole qu'il exprime toutes les idées de son esprit, — tous les sentiments de son cœur. = Mais... l'homme ne peut se servir de la parole... que lorsque les personnes auxquelles il s'adresse... sont près de lui. — Lorsque celles-ci sont au loin, ... que fait-il ?... Comment communique-t-il avec elles ?... **par l'écriture.** =

*Ecrire et parler...* sont donc les deux faces d'une même chose, — les deux applications d'une même faculté : = *par l'une,*... on s'adresse à ceux qui sont présents ; — *par l'autre,*... aux absents. =

Il s'ensuit... qu'il est aussi important de savoir rendre ses idées... et ses sentiments... par l'écriture... que par la parole. = Savoir bien écrire... est même plus nécessaire... que de savoir bien parler ; — car,... comme le dit le proverbe :... *Les paroles s'envolent et les écrits restent.* = On ne saurait donc apporter trop de soin... à bien s'exprimer en écrivant. = Aussi, — la manière de se servir de l'écriture... pour énoncer ses pensées... a-t-elle été soumise à des règles déterminées, — ce qui a donné naissance à un art nouveau, que l'on a nommé : **l'art d'écrire.**

J.-B. CHAPPUSET.

## Dictées

### 1. Les sapins du Jura.

Les sapins du Jura sont les plus beaux de la Suisse; ils dépassent ceux des Alpes en taille et en vigueur, et atteignent aux proportions du cèdre. Ils sont de deux espèces : le sapin rouge a le branchage tombant, des aiguilles pointues; son port élancé et svelte affectionne la forme pyramidale; le sapin blanc, plus rude et plus fort, a le sommet arrondi; son feuillage de deux couleurs fait l'effet d'une immense tenture de velours. A la portée des ruisseaux et des clairières la forêt est hantée par des milliers d'oiseaux chanteurs. Rouges-gorges, grives, fauvettes noires, pinsons, merles rivalisent dès l'aube et lancent dans les airs leurs notes avec une vigueur sauvage.

R. REY.

### 2. Berne prend possession de l'Evêché de Bâle.

Le 20 décembre mil huit cent quinze, les délégués bernois chargés de prendre possession de ce pays se rendirent à Delémont. Partout accueil cordial et joie non simulée. La nuit les surprit en route. Lorsqu'ils sortirent du sein de l'obscurité par le passage de Pierre-Pertuis, le val de Montier, couvert de neige, éclairé par mille flambeaux, par les lumières des villages et par des feux de joie allumés sur les montagnes, offrit un spectacle magnifique. Le long de la route, dangereuse en cet endroit, des lanternes étaient fixées à des poteaux où flottaient des rubans aux couleurs cantonales. A l'entrée des villages, on avait dressé des arcs de triomphe, illuminés et décorés de symboles et d'inscriptions. Les enfants, les jeunes filles habillées de blanc et parées de fleurs au milieu de l'hiver, les hommes sous les armes, les discours et les chœurs de chanteurs, les vivats répétés sans interruption, les salves des armes à feu, la musique militaire et le son des cloches célébrèrent l'arrivée des représentants du nouveau gouvernement. Le lendemain, on solennisa l'avènement de celui-ci et l'installation de toutes les autorités.

CH. MONNARD.

## Composition

### 1. Nos préférences pour l'agriculture.

Mon cher ami,

C'est toujours une grave affaire que le choix d'un état, et mes parents disent souvent que l'on ne saurait y apporter trop de sérieux. Je suis maintenant en âge d'y songer. Mes préférences se sont arrêtées sur la profession d'agriculteur et je viens t'en donner mes raisons.

D'abord, c'est un métier plus nécessaire que d'autres, et, à vrai dire, c'est le seul indispensable. Celui qui travaille la terre ne produit-il pas de quoi nourrir, habiller, désaltérer ses semblables ? Choses de la plus absolue nécessité.

En outre, mes parents, de père en fils, sont des paysans. A mon sens, c'est l'état le plus indépendant. Le cultivateur est maître chez lui. Si les malheurs ne le visitent pas trop, c'est un petit roi fort heureux dans son domaine. De plus, son travail se fait toujours au grand air, condition essentielle de bonne santé. Chacun sait combien la vie sédentaire réagit fâcheusement sur la vigueur des individus.

Après un rude labeur, le paysan mange d'un bon appétit, digère bien et acquiert une vigueur corporelle qu'on ne retrouve dans aucune autre carrière. Si la santé est le premier des biens, je veux tout faire pour garder la mienne en cultivant la terre.

Notre maître nous a dit souvent que celui qui, sans raisons majeures, abandonne la pioche et la charrue pour demander à d'autres occupations son pain quotidien, commet un acte préjudiciable à son avenir. Je veux croire qu'il a raison.

Reçois, mon cher ami, mes salutations les plus cordiales.

X.

## 2. Un clou bien rivé.

*Canevas.* — Dites que les vieux cultivateurs ne font d'ordinaire pas grands frais de toilette. Des années avec le même vêtement en milaine ou en grossier drap. Qui a fait cette étoffe, qui a coupé ces habits peu élégants ? Imaginez qu'un de vos paysans toujours vêtu de même s'en va à la forge de E... Il y a là une troupe de jeunes gars moqueurs. Ils veulent rire aux dépens du cultivateur. Se moquent de son vêtement jaune, de son chapeau ressemblant à un fond de casserole et de ses souliers... barques. A un kilomètre de distance, on connaît le père Casper. Celui-ci ne se fâche point des goguenarderies de cette jeunesse. Il dit aux rieurs : « Quand de nos côtés, on voit un pauvre diable sans chaussure, n'ayant ni blouse ni chapeau, avec un mauvais pantalon pour cacher sa misère... celui-là on sait qu'il vient de E... » Les rieurs se turent ; ils avaient trouvé leur maître. A malin, malin et demi ! H. MONNIN, instituteur.

## Cours élémentaire de littérature française

### III<sup>me</sup> partie. — XVII<sup>e</sup> siècle

#### IV

#### Philosophes et Moralistes

Le philosophe qui domine le XVII<sup>e</sup> siècle, c'est Descartes (1596-1650). Ce puissant génie n'admit point que la philosophie restât une dépendance de la théologie ; il en fit une science. S'appuyant sur la raison et invoquant le sens commun, il fit prévaloir la liberté d'examen sur le respect traditionnel. Le *Discours de la Méthode*, écrit et pensé avec une si admirable netteté, fut la lumière du XVII<sup>e</sup> siècle. Les grands philosophes qui, après Descartes, illustrèrent le siècle de Louis XIV : le français Malebranche, le hollandais Spinoza, l'allemand Leibnitz, s'inspirèrent de la philosophie de Descartes pour s'élever aux plus hauts sommets que la pensée puisse atteindre.

Les grands moralistes du XVII<sup>e</sup> siècle sont : Pascal, La Rochefoucauld, Fénelon, La Bruyère, St-Simon. Pascal (1623-1662) eut une puissance de raisonnement extraordinaire et souffrit cruellement toute sa vie de ne pouvoir réduire la religion à un théorème de géométrie. Ce beau génie, martyr d'une dévotion malade, nous a laissé un chef-d'œuvre d'une grandeur troublante : des *pensées*, destinées à servir à une apologie de la religion chrétienne, apologie que l'auteur n'eut pas le temps d'écrire. Ces pensées, qui tendent à prouver la faiblesse de l'homme, rappellent par instants les *Essais* de Montaigne ; mais, pour Pascal, le doute est loin d'être un « mol oreiller », c'est plutôt un carcan. Le style nerveux des pensées fait une impression profonde ; on éprouve, malgré soi, en les lisant, une sorte de vertige.

Une autre œuvre de Pascal, les *Provinciales* (1656-1657), donne la mesure de la puissance de polémiste de l'auteur. Dans une série de dix-huit lettres, Pascal défend la doctrine de ses amis de Port-Royal : le jansénisme, et attaque avec une grande virulence la morale des jésuites. Ce pamphlet est un des grands chefs-d'œuvre de l'esprit humain.

La Rochefoucauld (1613-1680), le grand seigneur, qui, sous la Fronde, faisait la guerre au roi pour plaire à M<sup>me</sup> de Longueville, était, en 1663, lorsqu'il composa ses maximes, un bel esprit dupe de son cœur, qui se réfugiait avec élégance dans l'amitié féminine. Il écrivait dans le cercle charmant de M<sup>me</sup> de La Fayette et de M<sup>me</sup> de Sablé, des aphorismes dédaigneux et délicats. Il soutint que l'amour-propre est le fond de toutes nos pensées et la raison de tous nos actes. Cette philosophie de désenchantement s'applique au monde de cour dans lequel La Rochefoucauld avait vécu. Là, en effet, c'est trop souvent la morale de l'intérêt qui prévaut.

Fénelon (1651-1715), le précepteur du duc de Bourgogne, le fameux archevêque de Cambrai, soutenant le quiétisme à la suite de M<sup>me</sup> Guyon, fut, ainsi que le disait Louis XIV, « le plus bel esprit chimérique du royaume ». Nous citerons d'abord ses œuvres de moraliste : le *Traité de l'éducation des filles* et le *Télémaque*. Fénelon traite les femmes avec la timidité d'un évêque : il a certainement une légère peur que l'instruction ne les gâte. Quelques-unes de ses idées sont justes et intéressantes ; beaucoup sont fausses. *Télémaque*, roman antique, destiné à faire du duc de Bourgogne le meilleur des rois, est encore un ouvrage factice ; la lecture n'en est supportable qu'à la condition d'être très jeune. Fénelon, dont le style est plein de séductions, avait le jugement faux. Même en littérature, dans son admirable lettre à l'Académie française, il ne se dégage pas du point de vue étroit. C'est un charmeur dangereux ; il ne manque ni de cœur, ni d'intelligence, mais de sens commun et de force.

La Bruyère (1645-1696) a vécu chez les Condé à titre de professeur d'histoire de M. le duc. Les *Caractères* (1688) contiennent des réflexions morales d'une profondeur étonnante et d'une hardiesse très sympathique, en même temps que des portraits ciselés avec un art exquis. On sent en La Bruyère l'honnête homme, éminemment intelligent, qui voit les vices de son temps, qui pleure tout bas de l'injustice des grands et appelle du fond de son cœur la révolution qui donnera la paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.

Saint-Simon (1675-1755) duc et pair de France, a eu un rôle politique sous la Régence, mais un rôle trop étroit pour son ambition. Il s'est vengé en écrivant des mémoires, qui sont en maints endroits la gazette scandaleuse du grand siècle. Sévère et partial comme Tacite, Saint-Simon anime les scènes qu'il raconte et met en relief les détails piquants ; il intéresse vivement ceux qui ont le courage de lire une œuvre d'une longueur effrayante, mais d'une grande beauté dramatique.

M<sup>me</sup> Henriette PERRIN-DUPORTAL.

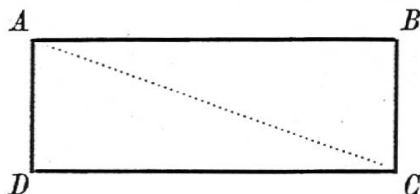
## II. MATHÉMATIQUES

### Solution du problème n° 11

Le travail d'un de nos correspondants vaudois sur la « revision des programmes de mathématiques dans le canton de Vaud » nous ayant pris plusieurs numéros de l'*Educateur*, il n'est probablement pas superflu de rappeler l'énoncé du problème donné.

Nous proposons aux amateurs : la longueur d'un champ de forme rectangulaire est de 10 m plus courte que la diagonale et celle-ci est à la largeur du champ comme 5 est à 2. Quelles sont les dimensions de ce champ.

C'est avec plaisir que nous constatons que quelques sociétaires nous sont demeurés fidèles et nous leur exprimons ici tous nos regrets de n'avoir pas répondu plus tôt à leur envoi : La faute en est au travail mentionné ci-dessus qui ne souffrait certes aucune coupure.



Soit donc  $ABCD$  le champ et représentons par  $5x$  la diagonale  $AC$ . La largeur  $AD$  sera alors  $2x$  et la longueur  $DC$  sera  $5x - 10$ . Le théorème de Pythagore nous fournit alors immédiatement l'équation

$$(2x)^2 + (5x - 10)^2 = (5x)^2$$

qui devient successivement :

$$4x^2 + 25x^2 - 100x + 100 = 25x^2$$

$$4x^2 - 100x + 100 = 0$$

$$x^2 - 25x + 25 = 0$$

En appliquant la formule

$$x = \frac{-B \pm \sqrt{B^2 - 4AC}}{2A}$$

il vient :

$$x = \frac{+ 25 \pm \sqrt{625 - 100}}{2} \quad \text{ou}$$

$$x = \frac{+ 25 \pm \sqrt{525}}{2} = \frac{+ 25 \pm 22,91}{2}$$

De là on tire

$$x_1 = \frac{+ 25 + 22,91}{2} = \frac{47,91}{2} = 23,955$$

La seconde valeur

$$x_2 = \frac{+ 25 - 22,91}{2} = \frac{2,09}{2} = 1,045$$

ne saurait être admise, car alors la longueur  $DC$  deviendrait négative. On obtient donc :

$$\text{pour la diagonale, } 5x = 5 \cdot 23,955 = 119,775 \text{ m}$$

$$\text{pour la largeur, } 2x = 2 \cdot 23,955 = 47,910 \text{ m}$$

$$\text{pour la longueur, } 5x - 10 = 109,775.$$

Nous ont envoyé des solutions exactes : M. Paroz au Fuet ; M. Marrel à Montreux ; M. Jaccard à Tavannes ; M. Jaton à Villars-le-Comte ; M. Mettetz à Soulce ; M. Courbat au Bémont et quatre anonymes(?).

#### Pour les amateurs

**Problème n° 12.** — On veut construire sur une rivière dont le cours est rectiligne dans la partie considérée, un pont qui se trouve à égale distance de deux localités  $A$  et  $B$  situées du même côté de la rivière. La perpendiculaire abaissée de  $A$  sur la rivière est de 6 km. Celle qui est abaissée de  $B$  est de 3,9 km. La partie de la rivière comprise entre les pieds des deux perpendiculaires est 7,7 km. Quelle est la distance entre  $A$  et  $B$  et la distance entre le pont et ces deux localités.

H. P.

### III. SCIENCES NATURELLES

#### Une leçon

Chez vous, enfants, comme dans toutes les maisons, on utilise une quantité de choses, qui sont formées de différentes matières. Indiquez quelques-unes de ces matières. — Le bois, le papier, la toile, la laine, la soie, le cuir, le verre, la pierre, le fer, l'eau, le lait, etc.

Toutes sont plus ou moins sujettes à des changements; nous voulons parler de changements intérieurs, c'est-à-dire de ceux qui modifient la nature même de la matière et non pas seulement son aspect extérieur. Le bois, par exemple, peut brûler ou pourrir. Il en est de même du papier, de la toile, de la laine, etc. Le cuivre

se couvrir d'une substance qu'on appelle communément vert-de-gris et qui est un poison. Que peut devenir le vin ? — Du vinaigre. — Vous savez ce qu'il advient quelquefois du lait en été, quand il fait bien chaud. Il se forme alors de nouvelles matières dans ce liquide. Quel goût trouvez-vous aux fruits qui ne sont pas encore mûrs ? — Un goût aigre. — Que deviennent-ils en mûrissant ? — Ils acquièrent une saveur douce. — Les sucres acides se transforment en principes sucrés par l'effet de la chaleur du soleil. — Comment est le moût lorsqu'on vient de presser le raisin ? — Que se passe-t-il lorsqu'on le laisse reposer quelques jours ? — Il prend un goût piquant. — C'est bien cela ; on dit qu'il fermente ; c'est ainsi qu'il produit le vin. Le beurre, en vieillissant, devient rance. Le soufre, le phosphore, le suif, l'huile et la poix brûlent. Les choux mis au sel deviennent acides et nous donnent la choucroûte. Le gel peut développer dans les saucisses un principe vénéneux.

Les changements ou altérations qui se produisent ainsi dans la matière ou la substance des corps sont des phénomènes chimiques. Ces phénomènes sont très fréquents dans la nature et en particulier dans un ménage, et il importe de les connaître pour savoir diriger une maison avec une sage économie.

Mettons maintenant un morceau de sucre ou une pincée de sel dans un verre d'eau, que remarquons-nous ? — Le sucre et le sel disparaissent peu à peu, comme un morceau de bois qu'on met au feu. — S'agit-il ici d'un phénomène chimique ? Vous ne savez pas. Eh bien, que constaterez-vous si vous buvez de cette eau ? — Que dans un cas elle a le goût de sucre et dans l'autre celui du sel. — C'est qu'en effet ni le sucre ni le sel n'ont réellement disparu ; ils se sont dissous, et leur substance est simplement mélangée avec l'eau ; si l'on faisait évaporer celle-ci, on retrouverait du sucre ou du sel au fond du verre. Vous avez souvent vu monter comme de la fumée d'une bouilloire placée sur le feu ; tenez une assiette au-dessus de la bouilloire, vous verrez bientôt la partie inférieure se couvrir d'une quantité de gouttelettes, qui vous diront que cette fumée, ou plutôt cette vapeur, n'est que de l'eau. En fondant ensemble du cuivre et du zinc, on obtient le laiton, qui, comme vous le savez, est employé dans la fabrication des montres ; c'est un nouveau métal, mais le fait qu'il peut se couvrir de vert-de-gris comme le cuivre témoigne qu'il contient encore ce dernier. Dans tous ces cas, on n'a pas à faire à des phénomènes chimiques, pas plus que lorsqu'on réduit en poussière une pierre, un morceau de grès, par exemple ; le sable que l'on obtient ainsi est formé de la même substance que la pierre pulvérisée.

Des faits comme ceux-là, qui s'accomplissent sans changer la nature des corps, sont des phénomènes physiques.

D'après G. STUCKI, *Hauswirtschaftliche Naturkunde*.

---

Ne te laisse pas écraser par les chagrins et les soucis au point de ne plus faire qu'une mine lamentable et de ne plus savoir mesurer tes paroles.

Il y a des gens qui sont ennemis d'eux-mêmes et qui se font ainsi le plus de mal possible.

Ce n'est que lorsqu'on examine de ses propres yeux ce qui se passe chez les autres que l'on comprend qu'on ne doit pas se montrer mécontent de son sort.

Garde courageusement ta confiance en toi-même, quand tu constates que les autres ne l'ont plus envers toi.

Seront toujours les plus malheureux ceux qui sont toujours à vouloir sans pouvoir et qui cherchent la faute partout ailleurs qu'en eux-mêmes.

La moindre tache sur une bonne conscience est comme une fissure sur une voûte.

J. GOTTHELF.

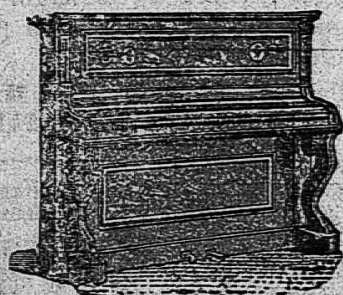
Accords. — Réparations.

FONDÉ 1807

**HUG FRÈRES & C<sup>IE</sup>, ZURICH**

FONDÉ 1807

Magasin de musique, vente et abonnement



**Pianos** de construction solide, châssis en fer, haut. 126 cm., excellent mod. suisse, à 7 octaves fr. 675

**Pianettino** de 5 octaves fr. 375.

**Piano d'étude** de 6 octaves fr. 550.

Pianos des meilleurs facteurs de la Suisse et de l'étranger.

**HARMONIUMS** américains et allemands, pour la famille, l'église et l'école, depuis 110 fr.

VENTE — LOCATION — AMORTISSEMENT

**VIOLONS** p<sup>r</sup> séminaires, régents et élèves, avec archet, boîte, cordes, etc.

Tous les instruments et accessoires de musique.

Zither-harpes, instruments à manivelles, boîtes à musique, etc.

Conditions spéciales p<sup>r</sup> Instituteurs, etc.



Garantie. — Amortissement.

Garantie. — Amortissement.

Accords. — Réparations.

Encres indélébiles en 24 couleurs

**Encre de Chine liquide**

essayées et recommandées par MM. les professeurs, architectes, etc.

**Encre pour écoles et administrations**

fabriquées par

79

**Schmuziger & Co., Aarau**

Se vendent dans toutes les papeteries

— 3 premiers prix —

**PLUS DE DARTREUX**

Guérison certaine de DARTRES, même anciennes, obtenue par l'emploi de la

**CRÈME ANTI-DARTRE**

de **Jean Koller**, méd.-dentiste, Lindenhof, **Hérisau**

Contre dartres sèches, fr. 3.—le flac.

Contre dartres humides, » 3.25 »

NOTA. — Commander directement à l'inventeur, en lui indiquant s'il s'agit de dartres sèches ou humides.

32

ANÉMIE

**PILULES D<sup>r</sup> BLAUD**

CHLOROSE

CONTRE

**LES PÂLES COULEURS** (MALADIE DES JEUNES FILLES)

Elles sont employées avec le plus grand succès depuis plus de 50 ans par la plupart des médecins français et étrangers.

Les **VERITABLES PILULES BLAUD** se vendent seulement en flacons de 100 et 200 pilules et ne se détaillent jamais.

Chaque pilule porte gravé le nom de l'inventeur comme ci contre :

**A. SCIORELLI, 2, Place des Vosges, Paris.**

**BLAUD**

## INSTITUTEUR de langue française

est demandé par un institut de jeunes gens. Sans de bonnes références, inutile de se présenter. *Bonne place.* Offres sans photographie ne seront pas prises en considération. Connaissance de la langue allemande n'est pas de rigueur.

Prière de s'adresser sous initiales  
**M. G. 685 à Rodolphe Mosse,**  
**St-Gall.** (Ma 3770 Z) 105

**Où irons-nous dimanche ? 102**  
**Nous irons à Morat.**

Ville à arcades et remparts, musée historique, obélisque, vue des Alpes et du Jura, bains du lac, promenades en bateau et chaloupe à naphte. (H1811 F)

## Une jeune fille

libérée de l'école cherche une place dans la Suisse romande, de préférence dans une famille d'instituteur. Elle prendrait part à tous les travaux du ménage. L'usage d'un piano est désiré et l'on payerait un modeste prix de pension. 103

Prière d'adresser les offres à **M. le pasteur Ryser à Berne.** (H 2416 Y)

L'INUSABLE



Une grande nouveauté dans le domaine des inventions utiles c'est incontestablement l'élégant **Porte-monnaie en cuir souple**

**sans couture**, avec fermoir hermétique et incassable, 2 fr. 50 franco. 58

**A. Joannot-Perret**, fabricant, à **Faoug** (Vaud).  
Accepterait des agents.

*Fondée en 1843*



*Fondée en 1843*

# PLUMES A ÉCRIRE

à bon marché, mais de sortes des plus utilisables, fines et extra-fines, en qualités reconnues excellentes, de la maison

## Carl KUHN & Co.,

37, Marienstrasse, 37

### STUTTGART

Sur demande, prix-courants et échantillons gratuits et franco à la disposition de MM. les instituteurs.

87 *En dépôt dans toutes les papeteries importantes* (Stg. à 2590)

## INSTITUT TECHNIQUE-COMMERCIAL LANDRIANI

dirigé par les Propriétaires Prof. G. ORCESI et G. GRASSI  
(Lugano) *TESSIN* (Lugano)

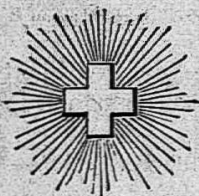
Dans une très jolie position à quelques minutes de la ville. — **56<sup>me</sup> année** d'exercice. — Système de famille avec un nombre limité d'élèves. — Placement des élèves qui ont bien terminé leurs études dans des maisons de commerce nationales et étrangères. On reçoit des élèves aussi pendant l'année scolaire. — Les cours réguliers commencent le 15 octobre. 52

Pour programmes et renseignements s'adresser à la direction.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

XXXIV<sup>me</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 14



BIENNE

15 Juillet 1898

# L'ÉDUCATEUR

Organe de la Société pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

*Direction du journal :*

M. H. GOBAT, Inspecteur scolaire  
DELÉMONT

*Gérance :*

M. A. BAUMGARTNER, Instituteur  
BIENNE

*Rédaction de la partie pratique :*

M. E. PÉQUEGNAT, Directeur de l'Ecole secondaire, DELÉMONT

Tout ce qui concerne les mathématiques devra être adressé à

M. H. PRÊTRE, Maître au Progymnase, BIENNE

**Comité central.** — GENÈVE : MM. W. Rosier, prof.; Louis Favre, Baatard, inst. à Genève; Ch. Thorens, inst., à Lancy. — VAUD : MM. F. Cornamusaz, inst. à Trey; F. Guex, directeur des Ecoles normales; Gagnaux, syndic de Lausanne; Henchoz, adjoint au Département; Dériaz, inst., à Dizy; Rochat, inst., à Yverdon. — NEUCHÂTEL : MM. L. Latour, inspecteur, à Corcelles; Clerc, directeur, La Chaux-de-Fonds; Grandjean, inst., Le Locle. — FRIBOURG : M. Léon Genoud, directeur. — JURA BERNOIS : MM. Mercerat, inst., à Sonvillier; H. Duvoisin, directeur, à Delémont; Schaller, directeur, à Porrentruy. — SUISSE ALLEMANDE : Fr. Fritschi, maître second., à Neumünster-Zurich.

**Comité directeur.** — MM. Dr. A. Gobat, conseiller d'Etat, président honoraire. — A. Gylam, inspecteur, président. — F. Bueche, vice-président. — H. Gobat, rédacteur en chef. — A. Baumgartner, gérant. — E. Germiquet, secrétaire. — E. Péquegnat, H. Prêtre et F. Bægli, membres adjoints.

*La Direction du journal annonce tout ouvrage qui lui est adressé, et en donne un compte rendu, s'il y a lieu.*

**Prix de l'abonnement : 5 fr.**

(Union postale, le port en sus)

**Prix des annonces :**

20 cent. la pet. ligne (étranger : 25 c.)

*Pour les annonces, s'adresser directement à*  
L'IMPRIMERIE C. SCHWEIZER & C<sup>ie</sup>, A BIENNE

**La Chaux-de-Fonds. — Un second poste de maître de langue allemande** aux classes industrielles et primaires est mis au concours jusqu'au **31 juillet**.

Les postulants devront justifier qu'ils peuvent enseigner d'après la méthode intuitive.

**Obligations:** 36 ou 37 heures de leçons à fr. 100 l'heure annuelle.

La date de l'examen de concours sera fixée ultérieurement, s'il y a lieu.

Entrée en fonctions le 16 août.

Adresser les offres de service avec certificats à l'appui au Président de la Commission scolaire et en aviser le Secrétariat du Département de l'Instruction publique à Neuchâtel.

*La Chaux-de-Fonds*, le 6 juillet 1898.

106

COMMISSION SCOLAIRE.

## Ch. Eggimann & Co., libraires-éditeurs, Genève

**A. CORBAZ. — Exercices et problèmes d'arithmétique. 3 séries.**

1<sup>re</sup> série: Elève 70 cent., Maître fr. 1. —

2<sup>me</sup> " " 90 " " " 1. 40

3<sup>me</sup> " " fr. 1. 20 " " " 1. 80

**A. CORBAZ. — Calcul oral. 1<sup>re</sup> série: 60 cent., 2<sup>me</sup> série: 80 cent., 3<sup>me</sup> série: 90 cent.**

**A. LESCAZE. — Manuel élémentaire de langue allemande.**

1<sup>re</sup> partie fr. 1. 50, 2<sup>me</sup> partie fr. 2. 25.

**A. LESCAZE. — Premières leçons d'Allemand. 60 cent.**

*Envoi sur demande de notre catalogue d'ouvrages d'occasions.*

100

# RENTES VIAGÈRES

## différées à volonté

Ce nouveau mode d'assurances se prête avantageusement au placement d'épargnes. Les versements de sommes quelconques destinées à l'achat de rentes peuvent se faire en tout temps. Le moment où la rente doit être servie, est entièrement au gré du rentier qui ajourne sa décision suivant sa convenance. C'est le livret de la caisse d'épargne adapté à l'assurance de rentes. Le montant de la rente correspondant à la totalité ou à une part des versements peut être calculé par le rentier à l'aide du prospectus.

Les tarifs, prospectus et compte-rendus sont remis gratuitement par la Direction ou par l'Agence à toute personne qui en fait la demande.

Société suisse

d'Assurances générales sur la vie humaine,

*Précédemment: Caisse de Rentes suisse*

à ZÜRICH.